

DOSSIER DE PRESSE

8 septembre 2020

**Changement climatique et gestion de l'eau
à l'horizon 2027 et au delà (2050)**

**L'Agence de l'Eau lance une concertation
dans les 15 territoires d'aménagement et de
gestion de l'eau des Hauts-de-France**



SOMMAIRE

Communiqué

Fiche 1 : Données sur le bassin Artois-Picardie et état des lieux

Fiche 2 : Les enjeux, les pressions, les objectifs

Fiche 3 : le projet de SDAGE

Fiche 4 : la tournée des 15 territoires de SAGE

Annexes :

- le découpage du bassin Artois Picardie
- fiche d'identité du SAGE Scarpe Aval

Changement climatique et gestion de l'eau à l'horizon 2027 et au delà (2050) L'Agence de l'Eau lance une concertation dans les 15 territoires d'aménagement et de gestion de l'eau des Hauts-de-France

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance une grande concertation avec les 15 territoires d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin Artois Picardie. Une tournée des SAGE ! 15 réunions programmées sur deux mois, septembre et octobre, pour rencontrer les acteurs de terrain, les acteurs locaux et appréhender avec eux un avenir meilleur pour notre ressource en eau !

Elaborées avec les Présidents de SAGE, elles ont pour objectif de présenter le projet de **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau 2022-2027**, grand plan de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Ce plan fixe pour les six ans à venir les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de "bon état des eaux" dans le bassin Artois-Picardie. C'est dans ce cadre que l'agence de l'eau souhaite partager le diagnostic établi dans chaque territoire et propose une concertation avec les acteurs de terrain. Ce plan de gestion se veut être à la hauteur des attentes de chacun et surtout de l'avenir de l'eau sur chaque bassin versant.

Enfin, elles permettront aussi aux nouveaux élus dans le territoire de se poser la question des travaux à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau de leur territoire, leur environnement. Ceci notamment avec les financements possibles de l'agence de l'eau.

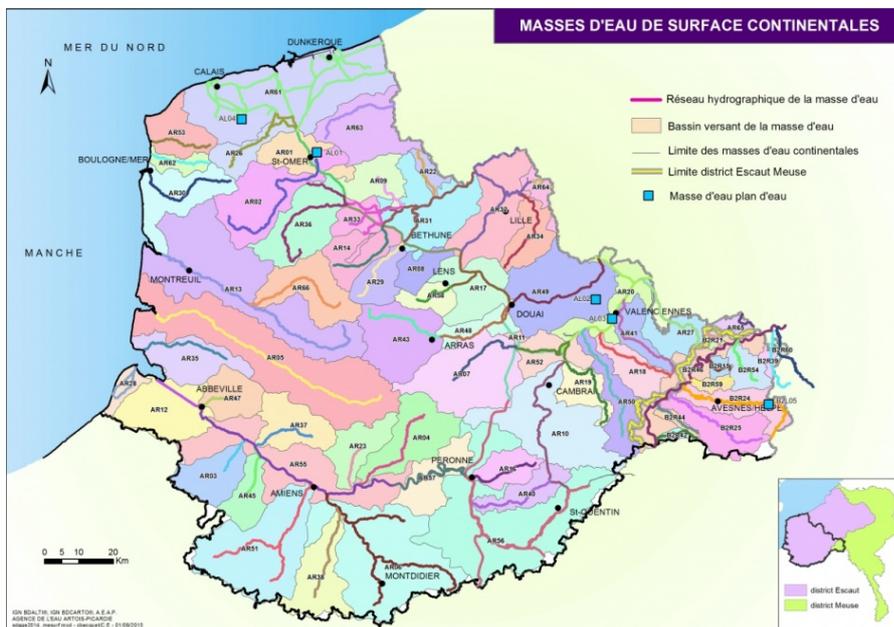
Fiche 1 : Données sur le bassin Artois-Picardie et état des lieux

Le bassin Artois-Picardie

- ▶ superficie de 20.000 km² (soit 3,6% de la superficie de la France métropolitaine)
- ▶ 1 région (les Hauts-de-France), 5 départements (Nord, Pas-de-Calais, Somme, nord de l'Aisne et de l'Oise)
- ▶ 2 465 communes.
- ▶ 4,8 millions d'habitants : c'est 2 fois plus dense que la moyenne française.
- ▶ 3 habitants sur 4 qui vivent en zone urbaine.
- ▶ un relief peu marqué.
- ▶ un faible débit des cours d'eau
- ▶ 8000 km de rivières
- ▶ absence de grand fleuve et la présence de 1000 km de canaux, rivières canalisées et wateringues (terme flamand désignant les zones basses des polders assainies par l'homme) qui assurent l'interconnexion des différents bassins versants de rivière.



Les masses d'eau de surface dans le bassin



18 masses d'eau de surface en bon état sur 80 (22%)

Comme l'ensemble des districts hydrographiques européens, le bassin Artois-Picardie est découpé en 97 unités de gestion appelés « masses d'eau » : 80 de surface et 17 souterraines

- ① 66 masses d'eau cours d'eau,
- ① 5 masses d'eau plans d'eau,
- ① 4 masses d'eau de transition,
- ① 5 masses d'eau côtières
- ① + 17 masses d'eau souterraines.

Fiche 2 : Les enjeux, les pressions, les objectifs

Le changement climatique et l'eau

Evolutions du climat et de l'hydrologie du bassin Artois-Picardie d'ici une cinquantaine d'années, par rapport au début de l'ère industrielle :

	Température de l'air + 2°C		Pluviométrie (annuelle) -5 à -10 %
	Température de l'eau + 1,6°C		Débit des rivières - 25 à - 40 %
	Niveau de la mer + 40 cm		Recharge des nappes - 6 à - 46 %

Source : explore2070

Les différentes pressions

- Ⓢ **la pollution domestique** : mauvaise gestion des eaux pluviales, défauts de raccordement, stations d'épurations hors normes...
- Ⓢ **les secteurs fortement industrialisés**
- Ⓢ **les cours d'eau artificialisés** (canalisations, rectifications, barrages, envasement...)
- Ⓢ **les prélèvements en eau pour l'eau potable, l'industrie et l'agriculture**
- Ⓢ **l'activité agricole** (pollution diffuse : pesticides, nitrates)

Les objectifs



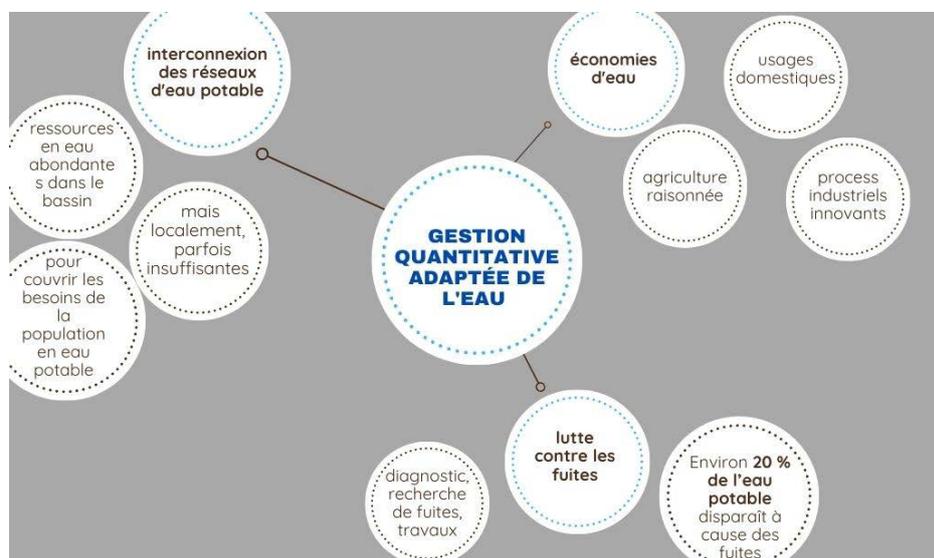
Qualitatif

Passer de 18 à 40 masses d'eau de surface en bon état en 2027 (de 22% à 50%)



Quantitatif

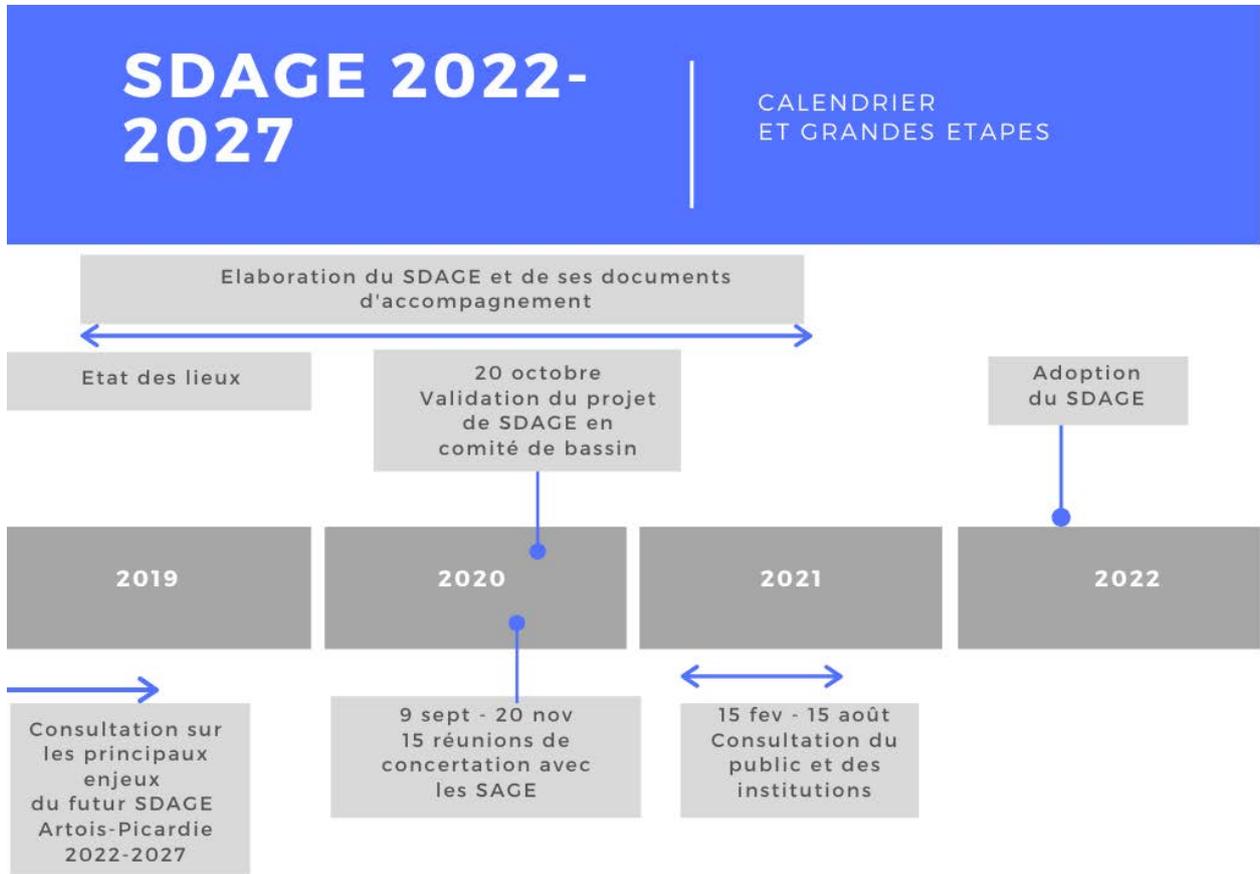
Une gestion quantitative de l'eau adaptée face aux sécheresses répétitives. Ex :



Fiche 3 : le projet de SDAGE

La méthode, le calendrier

Le SDAGE, ou Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un plan de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il fixe pour six ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de « bon état des eaux ».

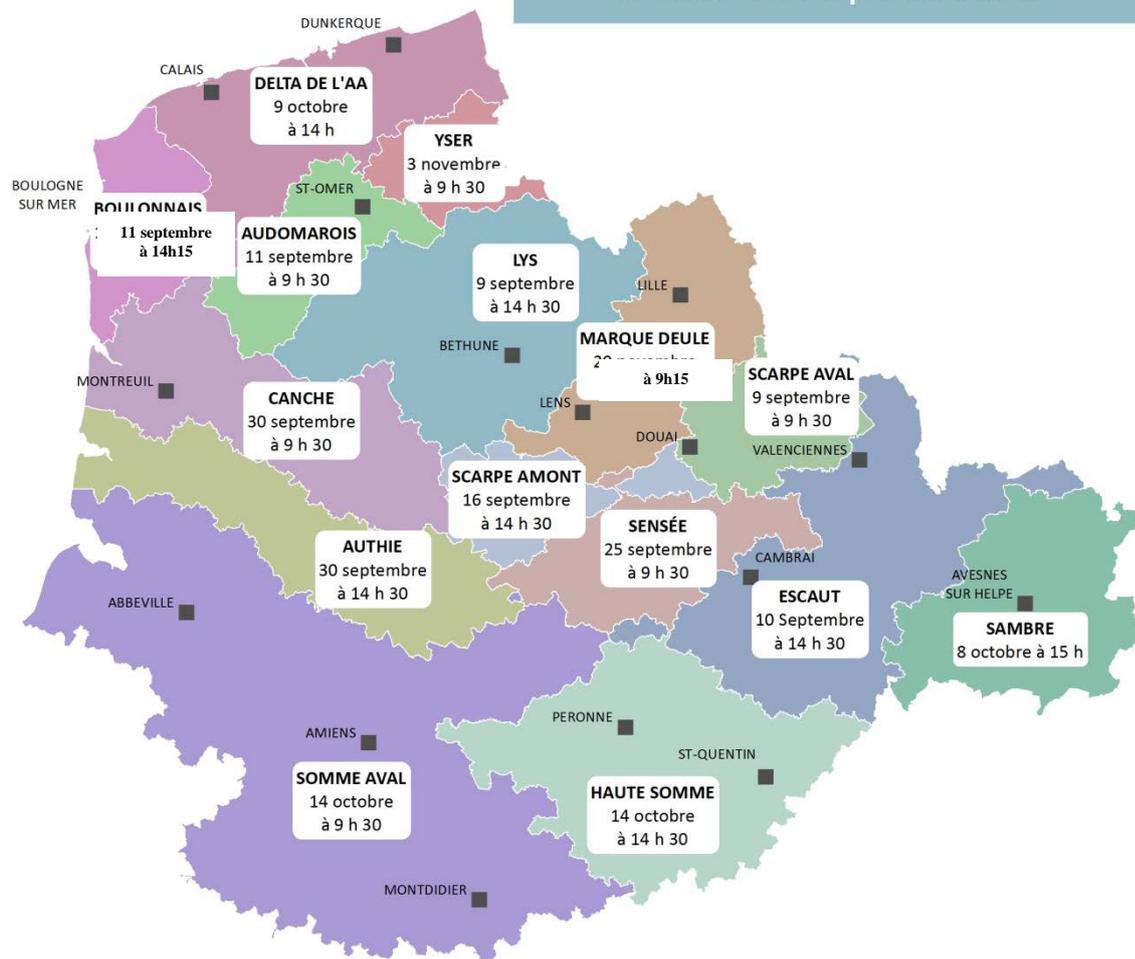


La consultation du public dans une démarche de concertation de sept 2020 à sept 2021



Fiche 4 : la tournée des 15 territoires de SAGE

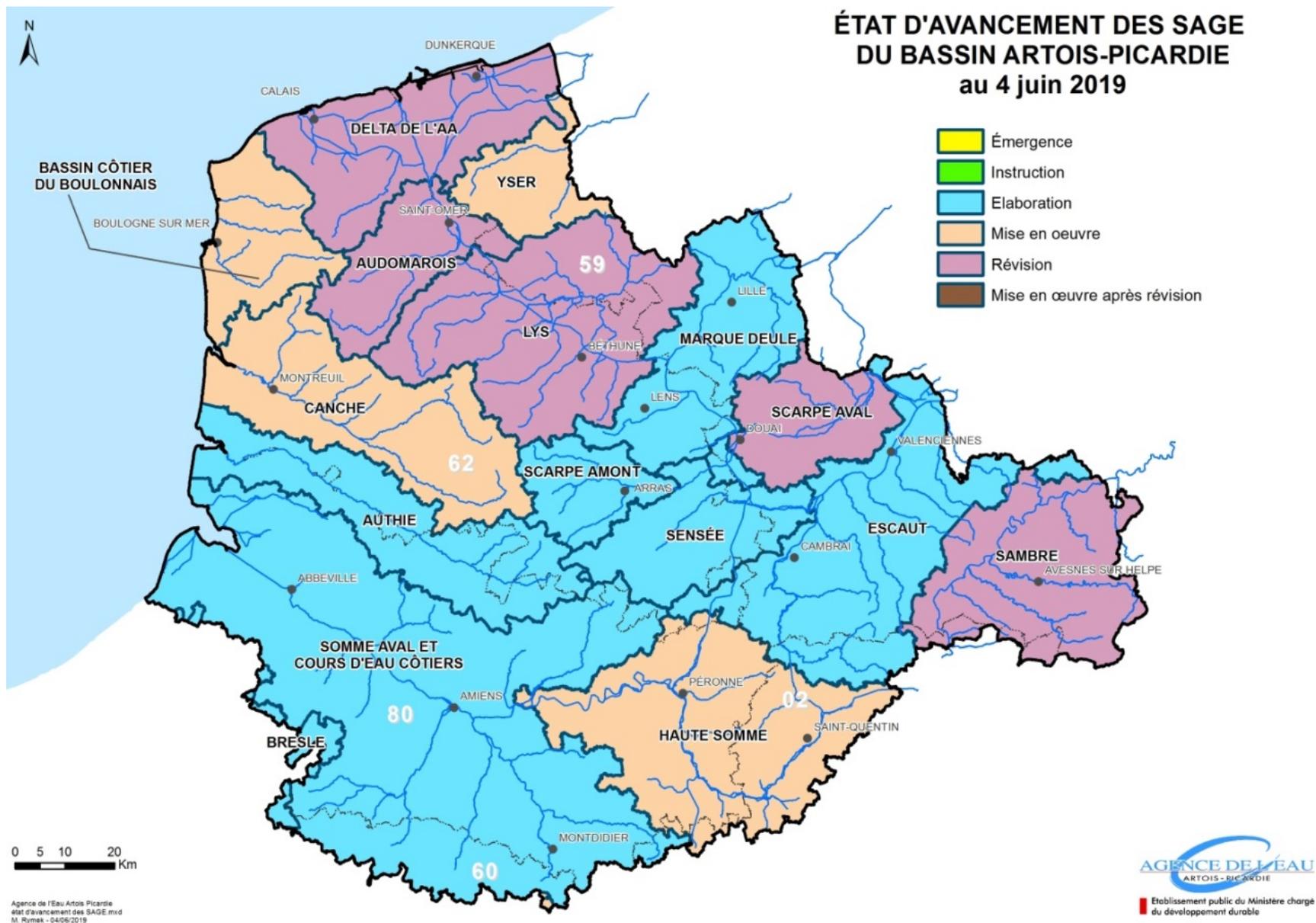
Tournée des SAGE du bassin Artois-Picardie
Dates et adresses des rendez-vous
arrêtées au 29 septembre 2020



DATE	SAGE	LIEU DE LA REUNION
9 Septembre 2020 à 9h30	SCARPE AVAL	ORCHIES – PACBO – 3 rue des bonniers marins
9 Septembre 2020 à 14h30	LYS	AIRE SUR LA LYS – salle Foch, boulevard Foch
10 Septembre 2020 à 14h30	ESCAUT	SOLESMES – salle Gérard Carlier, 12 rue Henri Renaux
11 Septembre 2020 à 9h30	AUDOMAROIS	LONGUENESSE – Salle communautaire de la communauté d'agglomération de St Omer, 2 rue Albert Camus
11 Septembre 2020 à 14h15	BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER – Salle du conseil, bassin Napoléon
16 Septembre 2020 à 14h30	SCARPE AMONT	DUISANS – Salle des fêtes, 19 Grand rue
25 Septembre 2020 à 9h30	SENSEE	LECLUSE – Salle de la Durandal, rue du moulin
30 Septembre 2020 à 9h30	CANCHE	AUCHY LES HESDIN – Salle des fêtes
30 Septembre 2020 à 14h30	AUTHIE	HEM HARDINVAL – Salle des fêtes
8 Octobre 2020 à 15h	SAMBRE	MAROILLES – Carré des saveurs, PNR Avesnois
9 Octobre 2020 à 14h	DELTA DE L'AA	GRAVELINES – la Scène Vauban , place Albert Denvers
14 Octobre 2020 à 9h30	SOMME AVAL	DURY – 32 route d'Amiens
14 Octobre 2020 à 14h30	HAUTE SOMME	PERONNE – Espace Marc Orlan
3 Novembre 2020 à 9h30	YSER	STEENVOORDE – Centre social
20 Novembre 2020 à 9h30	MARQUE DEULE	LENS – Salle du conseil de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin, Rue Lavoisier

Annexe : le découpage du bassin Artois Picardie

Sur le bassin Artois-Picardie, le territoire est composé de 15 SAGE. C'est le seul bassin en France totalement recouvert par les SAGE :



C'est le Parc naturel régional Scarpe Escaut qui est la structure porteuse du SAGE Scarpe Aval, ceci depuis 1994



<https://www.sage-scarpe-aval.fr/>

- 290000 hbts (densité moyenne 464 hbts / km²)
- Superficie : 624 km²
- département du Nord
- 75 communes de 3 arrondissements (Lille, Valenciennes et Douai) , et 5 intercommunalités : La Porte du Hainaut, Valenciennes Métropole, Douaisis Agglo, Cœur d'Ostrevent et Pévèle Carembault.



Caractéristiques du bassin versant

Le bassin versant de la Scarpe aval se trouve en région Hauts-de-France, dans le département du Nord, au sein du bassin Artois-Picardie. Il s'étend autour de la rivière canalisée de la Scarpe.

La Scarpe aval

La Scarpe est une rivière de 102 km dont les deux-tiers sont canalisés (à partir d'Arras). Elle prend sa source à Berles-Monchel dans le Pas-de-Calais, pour rejoindre l'Escaut à Mortagne-du-Nord. Elle se jette dans la mer du Nord après avoir traversé la Belgique et les Pays-Bas. Ce qu'on appelle « la Scarpe aval » est la partie de 37 km entre Douai et Mortagne-du-Nord.

Masses d'eau du Sage Scarpe Aval :

- . Les Sables du landenien d'Orchies (avec SAGE Marque Deûle)
- . La craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée (avec les SAGE Scarpe Amont et Sensée)
- . La mare à goriaux
- . La Scarpe canalisée aval

Enjeux du SAGE Scarpe Aval

➤ **Une qualité des eaux superficielles et souterraines dégradée :**

L'eau de la Scarpe aval canalisée est jugée médiocre d'un point de vue écologique et mauvais d'un point de vue chimique (2016, selon la typologie de la Directive-Cadre sur l'eau). Ceci est dû à la présence de certains nutriments, de certains herbicides urbains et agricoles, de zinc, d'insecticides, de polluants industriels qualifiés de substances ubiquistes, de nombreuses substances médicamenteuses et de 35 autres substances dangereuses.

Pour la qualité des eaux souterraines, ce sont les produits phytosanitaires, les nutriments (nitrates, phosphore), les polluants émergents de sous-produits de chloration, solvants et détergents voire d'ions perchlorates qui sont mesurés en trop grande quantité.

Des chiffres clés en 2019

- . 1 Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau ORQUE
- . 11 833 ha de zones d'actions prioritaires
- . 58 % de surface agricole (2019)
- . 0,23 % de la surface agricole utile en agriculture biologique
- . 13 communes en « Charte d'entretien des espaces publics »
- . 23 stations d'épuration pour le bassin versant

- **Un territoire d'eau** : 50% du bassin versant de la Scarpe aval sont des milieux présumés humides (soient 31100 ha)

Des chiffres clés en 2019

- . 3 types de milieux humides à protéger :
 - 5542 Ha de prairies
 - 11797 Ha de milieux humides remarquables
 - 13 secteurs à restaurer
- . 358 bâtis agricole au sein des milieux humides remarquables
- . 1500 mares et plans d'eau
- . 19 obstacles à l'écoulement

- **Un territoire de ressource en eau potable stratégique**

La nappe de la craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée est la principale ressource en eau du bassin versant ainsi que des régions lilloise et valenciennoise. La ressource y est principalement prélevée pour l'eau potable.

Jusqu'à présent, le risque de pénurie d'eau était jugé faible. Toutefois, les retours d'expérience des sécheresses successives de 2017, 2018, 2019 et aujourd'hui 2020 imposent un nouveau regard sur cet enjeu quantitatif.

Des chiffres clés en 2019

- . 3 nappes souterraines
- . 20 millions de m³ d'eau potable prélevés en 2016, dont 95 % des volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable
- . 60 captages d'eau potable
- . 300 Mm³ d'eau souterraine disponible
- . 48 communes sur l'aire d'alimentation de la nappe de la craie
- . 230 000 m³ d'eau exploités par les thermes et la société des Eaux Minérales de Saint-Amand-les-Eaux

Un risque « inondations » aggravé par l'intervention de l'Homme et le changement climatique

Le bassin versant de la Scarpe aval fait face à 5 types d'aléas :

- . Des débordements de cours d'eau au sein de son lit majeur, en cas de crue,
- . Des remontées de nappe localisées, d'une part au niveau de l'affleurement de la nappe de la craie, d'autre part au niveau des nappes alluviales de la plaine de la Scarpe et de ses affluents,
- . Des phénomènes de retrait et gonflement des argiles,
- . Des ruissellements et coulées de boues sur les versants localisés (Douaisis et Ostrevant, Pévèle),
- . Localement des zones d'affaissement minier.

Les enjeux :

En Scarpe aval, c'est l'exposition des aléas à différents enjeux qui implique un risque important :

- . 11 100 personnes vivent dans des zones potentiellement impactées par les inondations ;
- . 36 ha de zones d'activités et 1 400 ha de surface agricole sont exposées au risque inondation (dont 6 sièges d'Installation classées pour la protection de l'environnement) ;
- . 1 170 ha de milieux humides seraient impactés.

Des chiffres clés en 2019 :

- . **6 écluses** des Voies Navigables de France
- . 350 km² de cours d'eau GEMAPI
- . 1 300 km² de linéaire de fossés et autres cours d'eau
- . **12 plans communaux de sauvegarde (PCS)** (Anhiers, Beuvry-la-Forêt, Douai, Erre, Flines-lez-Râches, Lallaing, Moncheaux, Pecquencourt, Petite-Forêt, Râches, Roost-Warendin, Somain, Sin-le-Noble)
- . **1 Stratégie locale de gestion des risques inondations (SLGRI)**
- . **168 arrêtés** communaux de catastrophes inondations entre 1983 et 2018
- . **75 %** des communes concernées par les arrêtés communaux de catastrophes inondations
- . **25 780 ha de zones potentiellement inondables (40 % du bassin versant)**

